

COURS PRÉALABLES INCLUS DANS LE CERTIFICAT PERSONNALISÉ EN COMPTABILITÉ

Pour être admis au Programme de formation professionnelle (PFP) des CPA, les futurs CPA doivent détenir un diplôme universitaire de premier cycle et avoir étudié des matières spécifiques. Au Québec, il s'agit du baccalauréat reconnu par le gouvernement selon l'article 184 du Code des professions.

Des normes de reconnaissance nationale ont été élaborées par CPA Canada pour la reconnaissance des cours ou des ensembles de cours universitaires qui permettent l'acquisition des compétences exigées par la Grille de compétences des CPA et qui couvrent les matières spécifiques. L'Ordre des CPA a travaillé conjointement avec les universités afin d'établir la liste des cours préalables obligatoires qui satisfont aux exigences nationales et font ainsi partie du baccalauréat reconnu par le gouvernement.





L'étudiant à HEC Montréal doit s'assurer de réussir minimalement tous les cours préalables ci-dessous indiqués. Les programmes de l'université comportent évidemment des cours additionnels qui font partie de leur structure pour obtenir le diplôme. Tout dépendant si l'étudiant choisit de compléter le DESS en comptabilité professionnelle de HEC Montréal ou le Programme national, certains cours ou autres exigences peuvent différer dans la recommandation.

| Information financière | |
|----------------------------|--|
| COMP30900 | Comprendre les états financiers ¹ |
| COMP30907 | Comptabilité financière : transactions et présentation |
| COMP30906 | Comptabilité financière : actifs et résultats |
| COMP30916 | Comptabilité financière : enjeux sociaux et environnementaux |
| COMP30915 | Comptabilité financière : regroupements |
| COMP30905 | Comptabilité financière : instruments financiers |
| Comptabilité de management | |
| COMP30949 | Comptabilité de gestion |
| COMP30903 | Gestion des coûts |
| COMP30931 | Contrôle et gestion de la performance |
| Certification | |
| COMP30910 | Certification I - Évaluation des contrôles |
| COMP30911 | Certification II - Exécution de l'audit et autres missions |
| Fiscalité | |
| FISC30951 | Impôts I |
| FISC30952 | Impôts II |
| Finance | |
| FINA30290 | Gestion financière I ¹ |
| Stratégie et gouvernance | |
| MNGT30490 | Stratégie de l'entreprise ¹ |
| | <u> </u> |
| Autres connaissances | |
| TECH30705 | Systèmes d'information en gestion ¹ |
| TECH30703 | Organisation des technologies de l'information pour l'expertise comptable |
| DRAF30440 | Droit des affaires |
| ECON30803 | Économie manageriale ¹ |
| ECON30804 | Environnement macroéconomique ¹ |
| MATH30600 | Statistique ¹ |
| COMP30904 | Cours d'intégration en comptabilité professionnelle (Obligatoire au DESS) ² |
| 1 | |

⁽¹⁾ Même si ce cours est requis pour accéder au PFP CPA, ce dernier n'est pas reconnu aux fins de l'obtention du certificat personnalisé en comptabilité de HEC Montréal. Pour consulter la structure du programme, visitez notre site Web à hec.ca.

REPRÉSENTANT UNIVERSITAIRE

Simon Dermarkar, Ph. D., M. Sc., LL.B., CPA auditeur

Tél.: 514 340-3622 simon.dermarkar@hec.ca

Code du

cours

Nom du cours

Site Web: hec.ca/programmes/baccalaureats

hec.ca/programmes/certificats/certificat-personnalise-comptabilite

MISE EN GARDE

Une moyenne cumulative d'au moins 2,8/4,3 est requise pour l'admission au Programme national CPA. L'étudiant qui souhaite compléter le diplôme de 2º cycle crédité (DESS - CPA) doit se conformer à toutes les conditions d'admissibilité de l'université. Ce programme étant contingenté, HEC Montréal ne s'engage pas à admettre tous les candidats qui respectent les normes minimales d'admission pour le DESS - CPA.

Dès la réception de sa liste des cours de mise à niveau établie par l'université, le postulant doit procéder à l'ouverture de son dossier sur le site equivalence.cpaquebec.ca en vue d'obtenir l'approbation de cette liste par l'Ordre des CPA. L'Ordre se réserve le droit de modifier la liste. Par conséquent, il est important que le postulant ouvre son dossier le plus rapidement possible afin de planifier adéquatement son cursus. L'ouverture d'un dossier ne constitue pas une inscription comme candidat à l'exercice de la profession de CPA. Une fois les cours réussis, le postulant devra procéder à son inscription à titre de candidat.

⁽²⁾ Cours d'intégration obligatoire pour l'admision au DESS en comptabilité professionnelle - CPA de HEC Montréal. Doit être suivi comme dernier cours du programme.